

DR(D)JSCS / DJSCS de

**Classeur documentaire
Organisation de l'inspection - contrôle**

Février 2018

Proposition MPIC-IGAS
(en collaboration avec l'IGJS pour l'adaptation aux champs JS)

Organisation de l'inspection - contrôle

L'accès aux informations contenues dans ce dossier peut se faire en suivant l'ordre des pages ou, plus directement, en cliquant sur les références ci-dessous qui, elles-mêmes, permettent une circulation par les liens hypertextes installés¹.

1 - Pour aller au [sommaire](#)

2 - Pour aller à la [carte des fonctions](#) puis, en cliquant sur les cases, aux **fiches de fonction** et, pour chacune, en cliquant dans l'encadré, aux **indications figurant en annexe**

Critères d'appréciation du niveau de mise en œuvre d'une action d'une fonction		
Nature	Critère (à la date de mise à jour du classeur)	Code
Action	L'action est considérée comme réalisée (Des documents en témoignent)	A
Action	Une décision a été prise par le directeur régional de mener l'action et elle est en cours de réalisation (Des documents en témoignent)	B
Action	L'action est en cours de réalisation (Des documents en témoignent) sans décision formelle du directeur régional	C
Action	Une décision a été prise par le directeur régional de mener l'action mais le travail n'est pas engagé (il existe un document portant sur la décision)	D
Action	Aucune action n'est menée	E

¹ Utilisez la fonction « Précédent » ou équivalente de votre ordinateur pour revenir au départ d'un lien hypertexte activé.

Sommaire

A - LA CARTE DES FONCTIONS.....		5
B – LES FICHES PAR FONCTION.....		8
1 GOUVERNANCE		8
1.1 Stratégie et management.....		8
1.1.1 Politique de l'inspection - contrôle.....		9
1.1.2 Organisation générale. Pilotage. Délégation de signature.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.1.3 Communication interne et externe.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.1.4 Convention(s) ou protocole(s) avec d'autre(s) autorité(s) ou acteurs d'inspection - contrôle.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.2 Programme prévisionnel d'inspection - contrôle.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.2.1 Détermination des axes généraux du programme annuel prévisionnel.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.2.2 Adoption du programme annuel prévisionnel.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.3 Décisions concernant les inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.3.1 Décisions liées à l'engagement d'inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.3.2 Décisions prises à partir des constats effectués.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.3.3 Suivi des actions mises en œuvre suite aux inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.4 Gestion de la qualité de l'inspection - contrôle.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.4.1 Démarche d'amélioration de la qualité.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.4.2 Indépendance. Impartialité.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.4.3 Sécurité juridique.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.5 Inspection - contrôle et gestion des risques, des crises et des événements indésirables.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.5.1 Politique de prévention et de gestion des risques.....	Erreur ! Signet non défini.	
1.5.2 Réclamations, signalements.....	Erreur ! Signet non défini.	
2 FONCTIONS SUPPORT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
2.1 Gestion des ressources humaines.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.1.1 Personnels, qualifications, fiches de poste.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.1.2 Formation.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.1.3 Sécurité des agents d'inspection - contrôle.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.2 Gestions d'informations.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.2.1 Système d'informations.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.2.2 Statistiques.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.2.3 Accès à des bases d'informations.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.3 Equipements. Prestations externes.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.3.1 Equipements et matériels.....	Erreur ! Signet non défini.	
2.3.2 Prestations particulières.....	Erreur ! Signet non défini.	
3 REALISATION DES ACTIONS D'INSPECTION - CONTROLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
3.1 Pilotage opérationnel.....	Erreur ! Signet non défini.	
3.1.1 Organisation opérationnelle.....	Erreur ! Signet non défini.	
3.1.2 Gestion des procédures des différentes étapes des inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	
3.1.3 Affectation des personnels aux inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	
3.1.4 Organisation du suivi des actions mises en œuvre suite aux inspections-contrôles.....	Erreur ! Signet non défini.	

- 3.1.5 Echange sur les pratiques professionnelles. Promotion des bonnes pratiques **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.2 Préparation et mise en œuvre du programme d'inspection - contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.2.1 Préparation du programme annuel prévisionnel **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.2.2 Discussion, si nécessaire, du programme annuel prévisionnel avec d'autres autorités ou acteurs concernés **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.2.3 Suivi de la mise en œuvre du programme **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.3 Appui méthodologique **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.3.1 Outils juridiques et méthodologiques **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.3.2 Appui juridique et méthodologique pour certaines inspections-contrôles **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.3.3 Contribution à la relecture de rapports d'inspection - contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4 Réalisation des missions d'inspections-contrôles **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4.1 Préparation d'une inspection ou d'un contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4.2 Réalisation de l'inspection - contrôle sur site ou sur dossier **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4.3 Rédaction du rapport d'inspection - contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4.4 Rédaction de la note de proposition **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.4.5 Elaboration d'éléments de réponse à l'inspecté lors des procédures contradictoires préalables **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.5 Bilans **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.5.1 Rapport annuel d'activité **Erreur ! Signet non défini.**
- 3.5.2 Bilans qualitatifs concernant certains thèmes d'inspection - contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 4 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.1 Relations avec le niveau national **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.1.1 Secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.1.2 Inspection générale des affaires sociales et inspection générale de la jeunesse et des sports **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.1.3 Directions d'administration centrale **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.1.4 Agences ou autorités nationales **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.2 Relations avec d'autres autorités ou acteurs d'inspection - contrôle **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.2.1 Préfectures et autres services de l'Etat en région **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.2.2 Agence(s) régionale(s) de santé **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.2.3 Collectivités territoriales **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3 Relations avec d'autres acteurs **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.1 Inspectés – contrôlés **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.2 Elus **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.3 Population, usagers **Erreur ! Signet non défini.**
- A - ANNEXES RELATIVES AUX FICHES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

A - LA CARTE DES FONCTIONS

Carte des principales fonctions des services chargés d'inspection - contrôle				
1. Gouvernance				
1.1. Stratégie et management	1.2. Programme prévisionnel d'inspection - contrôle	1.3. Décisions concernant les inspections-contrôles	1.4. Gestion de la qualité de l'inspection - contrôle	1.5 Inspection - contrôle et gestion des risques, des crises et des événements indésirables
1.1.1. PCO1 <u>Politique de l'inspection - contrôle</u>	1.2.1. PCA1 <u>Détermination des axes généraux du programme annuel prévisionnel</u>	1.3.1. PCA2 <u>Décisions d'engagement d'inspections-contrôles</u>	1.4.1. <u>Démarche d'amélioration de la qualité</u>	1.5.1. <u>Politique de prévention et de gestion des risques</u>
1.1.2. PCO2 PCO3 PCO4 <u>Organisation générale Pilotage Délégation de pouvoirs</u>	1.2.2. PCA1 <u>Adoption du programme annuel prévisionnel</u>	1.3.2. <u>Décisions prises à partir des constats effectués</u>	1.4.2. PCA2 <u>Indépendance, impartialité</u>	1.5.2. <u>Évènements indésirables, réclamations, signalements</u>
1.1.3. <u>Communication interne et externe</u>		1.3.3. PCA3 <u>Suivis des actions mises en œuvre suite aux inspections-contrôles</u>	1.4.3. PCO6 <u>Sécurité juridique</u>	
1.1.4. PCO11 <u>Convention(s) ou protocole(s) avec d'autres autorité(s) d'IC</u>				
2. Fonctions support				
2.1. Gestion des ressources humaines	2.2. Gestion d'informations	2.3. Equipements. Prestations externes		
2.1.1. PCO5 à PCO10 <u>Personnels, qualifications fiches de poste</u>	2.2.1. <u>Système d'information</u>	2.3.1. <u>Equipements et matériels</u>		
2.1.2. PCO12 <u>Formation</u>	2.2.2. <u>Statistiques</u>	2.3.2. <u>Prestations particulières</u>		
2.1.3. <u>Sécurité des agents d'inspection - contrôle</u>	2.2.3. PCO10 <u>Accès à des bases d'informations</u>			

PCO PCA

Carte des principales fonctions des services chargés de l'inspection - contrôle				
3. Réalisation des actions d'inspection - contrôle				
3.1. Pilotage opérationnel	3.2. Préparation et mise en œuvre du programme d'inspection - contrôle	3.3. Appui méthodologique	3.4. Réalisation des missions d'inspections-contrôles	3.5. Bilans
3.1.1.PCO2 Organisation opérationnelle	3.2.1.PCA1 Préparation interne du programme annuel prévisionnel	3.3.1. Outils méthodologiques	3.4.1. Préparation d'une inspection ou d'un contrôle	3.5.1.PCA4 Rapport annuel d'activité
3.1.2. Gestion des procédures des différentes étapes des IC	3.2.2.PCA1 Discussions, si nécessaire, du programme annuel prévisionnel avec d'autres autorités concernées	3.3.2. Appui méthodologique pour certaines inspections-contrôles	3.4.2. Réalisation de l'inspection - contrôle sur site ou sur dossier	3.5.2 Bilans qualitatifs concernant certains thèmes d'inspection - contrôle
3.1.3.PCA2 Affectation des personnels aux inspections-contrôles	3.2.3. Suivi de la mise en œuvre du programme	3.3.3. Contribution à la relecture de rapports d'inspection - contrôle	3.4.3. Rédaction du rapport d'inspection - contrôle	
3.1.4.PCA3 Organisation du suivi des actions mises en œuvre suite aux inspections-contrôles			3.4.4. Rédaction de la note de proposition	
3.1.5. Echanges de pratiques professionnelles			3.4.5.PCO12 Elaboration d'éléments de réponse à l'inspecté lors des procédures contradictoires préalables	

4. Relations avec l'extérieur		
4.1. Relations avec le niveau national	4.2. Relations avec d'autres autorités d'inspection - contrôle	4.3. Relations avec d'autres acteurs
4.1.1. Secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales	4.2.1. Préfets et services de l'Etat	4.3.1. Inspectés-contrôlés
4.1.2. Inspection générale des affaires sociales et Inspection générale de la jeunesse et des sports	4.2.2. Agence(s) régionale(s) de santé	4.3.2. Elus
4.1.3. Directions d'administration centrale	4.2.3. Collectivités territoriales (CR, CD, communes...)	4.3.3. Populations / usagers / instances de démocratie sanitaire
4.1.4. Agences ou autorités nationales	4.2.4. Assurance maladie	
	4.2.5. Conseils des ordres	

Points clés	Risques
Organisation	
PCO1 : Présentation de l'IC dans la politique générale de la DR(D)JSCS / DJSCS	Managérial, didactique
PCO2 : Description de l'organisation de l'IC	Managérial, opérationnel
PCO3 : Dynamique de la structure régionale de coordination et d'animation à assurer ses missions	Managérial, opérationnel
PCO4 : Décisions de délégations de signatures pour l'IC	Juridique
PCO5 : Identification des agents participant à l'IC et des champs de compétence couverts	Organisationnel, opérationnel
PCO6 : Sécurité juridique de l'intervention des inspecteurs et contrôleurs selon les niveaux de territoire	Juridique, opérationnel
PCO7 : Mention de l'IC dans les fiches de poste	Organisationnel, opérationnel
PCO8 : Prise en compte de l'IC dans l'évaluation des agents	Managérial, Organisationnel, opérationnel
PCO9 : Quantification des interventions des inspecteurs et contrôleurs	Organisationnel, opérationnel
PCO10 : Accessibilité des référentiels et de procédures d'IC à jour	Organisationnel, opérationnel
PCO11 : Conventions à jour et adaptées aux besoins de coopération	Juridique, Organisationnel
PCO12 : Formation des agents à l'inspection-contrôle	Organisationnel, opérationnel
Activités	
PCA1 : Elaboration du programme prévisionnel régional d'IC de l'année N	Managérial, Technique
PCA2 : Règles d'indépendance à respecter	Juridique, opérationnel
PCA3 : Suivi et régulation des actions mises en œuvre à l'issue des IC	Technique, managérial
PCA4 : Réalisation du bilan de l'année N-1	Administratif

B – LES FICHES PAR FONCTION

1 GOUVERNANCE

1.1 Stratégie et management

1.1.1. Politique générale de l'inspection - contrôle

1.1.2. Organisation générale. Pilotage. Délégation de pouvoirs [signature]

1.1.3. Communication interne et externe

1.1.4. Convention(s) ou protocoles avec d'autre(s) autorité(s) d'inspection - contrôle

1. Gouvernance

1.1. Stratégie et management

1.1.1 Politique de l'inspection - contrôle

Voir annexe [\(1.1.1\)](#)

Cette fiche fait l'objet des points clés : PCO1

<i>Rôles de référence</i>		
R1	Contrôle sous champ de compétence du ou des préfets pour le(s)quel(s) intervient la DR(D)JSCS / DJSCS	P
R2	Appui aux contrôles relevant des autres champs de compétence par la mobilisation des ressources humaines de la DR(D)JSCS / DJSCS hors interdépartementalité	
R3	Appui aux contrôles relevant des autres champs de compétence via le pilotage des ressources humaines relevant de l'interdépartementalité	
R4	Coordination / animation des dispositifs régionaux et interdépartementaux	P

P = Positionnement de référence / Pc = Positionnement complémentaire envisageable selon des accords locaux

Objectifs proposés

- Identifier les éléments principaux de la politique d'inspection - contrôle de la direction régionale au titre de ses compétences propres de contrôle (R1) et au titre de ses compétences en termes d'animation et de coordination des dispositifs au sein de la région (R4)

Actions

- Indication dans cette fiche, dans son annexe ou par renvoi à un document consultable en interne, des éléments principaux de la politique d'inspection - contrôle régionale portée par la direction régionale

Fonction :	Point de situation au :			
Actions	Avancement	Code	Plan d'actions	
Présentation de la politique générale de l'inspection - contrôle (R1, R4)				
Autres actions				
Conclusions pour la fonction				

Procédures

- Liste des procédures existantes avec indication de l'endroit où elles sont consultables

Éléments pouvant servir pour documenter la fiche :

Liens avec les points clés : Identifier dans l'explicitation de la politique les éléments relevant des points clés d'organisation ou d'activité qui peuvent être pris en compte soit pour assurer le maintien du niveau d'action soit pour le développer dans le cadre d'un plan d'actions

Pourquoi l'inspection - contrôle : La direction régionale coordonne et anime une politique cadrant des missions de contrôle réalisées dans un cadre juridique déterminé par la loi et ayant principalement pour objectifs généraux une prise en charge satisfaisante des personnes et la bonne utilisation des crédits publics. Elle réalise elle-même des missions à ce titre. Par ailleurs, des contrôles peuvent répondre à des obligations internationales ou communautaires.

Objectifs généraux et/ou spécifiques régionaux

Grands principes du mode d'élaboration et d'adoption du programme prévisionnel d'IC prenant en compte les ONIC et les orientations régionales spécifiques et prévoyant des inspections - contrôles prédéterminés et des inspections - contrôles circonstanciels. Place du traitement des réclamations et signalements. Suivi de sa mise en œuvre.

Lignes directrices concernant les modalités de suivi post inspection - contrôle : le suivi des décisions prises suite à l'inspection - contrôle.

Transversalité de l'IC au sein de la direction régionale et en lien avec les DDI : lignes directrices concernant les modalités de travail entre structure régionale de coordination et d'animation, directions métiers, préfets de département et DDI.

Interventions avec d'autres acteurs ou autorités d'inspection - contrôle

Personnel d'inspection - contrôle : identification, compétence, formation

Conduite de l'action : le respect des droits des inspectés par la mise en œuvre de la procédure contradictoire

L'information sur l'inspection - contrôle : Bilan annuel régional des inspections-contrôles, modalités de communication.